Formation certifiante

PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

⚡ Formation Essentielle

✅ Inclus :

- **30h** de formation
- **30h** d'accès à nos masterclass thématiques

💪 Les avantages

- Mise en pratique immédiate sur votre projet
- Ateliers de groupe pour favoriser les échanges et le réseautage
- Des formateurs-entrepreneurs bienveillants, à votre écoute
- Des supports de cours et outils pratiques à télécharger et à conserver
- Accès à vie à la plateforme

ACCÈS À VIE À LA COMMUNAUTÉ CRÉACTIFS :
+ 35 000 entrepreneurs qui avancent ensemble.

Accédez à nos groupes privés par thématiques / secteurs d'activité pour poser vos questions, trouver des partenaires, obtenir des retours concrets et ne plus entreprendre seul(e).

ACCÈS AUX MASTERCLASS CRÉACTIFS :
Gardez toujours une longueur d'avance.

Bénéficiez d'invitations exclusives à nos masterclass sur toutes les thématiques clés de l'entrepreneuriat : offre, statut juridique, prévisionnel, communication, IA, trésorerie…

OBJECTIFS

Les objectifs de cette formation sont :

- Comprendre la logique comptable et lire les principaux documents comptables
- Mettre en place une organisation comptable au jour le jour
- Etablir une relation de confiance avec vos partenaires financiers et comprendre leur rôle
- Evaluer les besoins en financement pour assurer le développement de l'activité
- Construire et faire évoluer le plan de trésorerie

PROGRAMME DE LA FORMATION

SAVOIR LIRE ET COMPRENDRE LES DOCUMENTS COMPTABLES

Comprendre et lire un bilan, un compte de résultat et un plan comptable.
Établir et gérer un plan de trésorerie.
Effectuer les déclarations sociales et fiscales

TENIR LA COMPTABILITÉ AU JOUR LE JOUR

Comprendre les mécanismes de TVA et la déclaration de TVA
Gérer et déclarer les autres taxes
Appliquer les règles de facturation : mentions obligatoires, facturation électronique
Suivre les procédures administratives et respecter les obligations comptables
Créer et utiliser des documents conformes aux obligations
Connaître les démarches liées aux déclarations obligatoires

RÉALISER LE PRÉVISIONNEL FINANCIER DE VOTRE ACTIVITÉ

Construire les hypothèses de chiffre d'affaires
Evaluer le besoin en fonds de roulement (BFR)
Savoir calculer les charges liées à l'activité
Anticiper les écarts entre le réel et le prévu (recettes et dépenses)
Créer un tableau de supervision cohérent avec son activité

ASSURER LE PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

Préparer le pilotage et la gestion comptable quotidienne
Déterminer les indicateurs de contrôles pertinents adaptés à l'activité de l'entreprise
Construire les tableaux de bord et les tableaux budgétaires

METTRE EN PLACE ET SUIVRE L'ORGANISATION COMPTABLE DE L'ENTREPRISE

Etablir une relation de confiance avec les partenaires de l'entreprise : expert-comptable, banquier et représenter efficacement la TPE pour défendre ses intérêts
Prévenir et gérer le recouvrement des impayés
Gérer et optimiser les stocks et/ou offres de services, en anticipant les besoins pour éviter ruptures ou retards
Utiliser des outils de gestion d'activité (logiciels de trésorerie, de facturation, comptabilité, etc.) avec des fonctions de contrôle et d'alerte

70 % DES ENTREPRENEURS ONT CONSTRUIT LEUR PARCOURS DE FORMATION SUR-MESURE

Les exemples des parcours les plus choisis par nos entrepreneurs :

Parcours 1

🤖 Piloter et Booster son activité avec l'IA

Piloter votre activité avec précision tout en automatisant certaines tâches grâce à l'IA.

OU

Parcours 2

🌐Piloter et Trouver ses premiers clients

Structurez votre gestion et utilisez les Réseaux Sociaux pour vous faire connaître et développer votre clientèle.

OU

Parcours 3

💻 Piloter et Se développer en ligne

Alliez maîtrise financière et stratégie webmarketing pour développer votre chiffre d'affaires.

⭐ QUELS SONT LES AVANTAGES DE CES PARCOURS SUR-MESURE ?

→ **Plus de compétences** pour votre projet
→ **Un parcours adapté** à votre profil et à votre projet
→ Une utilisation optimisée de votre **budget CPF**
→ **Davantage d'heures d'accompagnement** avec nos experts

POINTS FORTS

Formateurs **eux-mêmes chefs d'entreprise** et experts dans leur domaine
Formation enrichie par une plateforme de formation en ligne avec des vidéos, des fiches synthèses, des quiz
Suivi post-formation par un formateur expert / formateur référent
Mise en pratique immédiate sur votre projet
Adhésion à la Communauté des **35 000 entrepreneurs** CréActifs (rencontres, mises en relation…)

PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS

Entrepreneur / Indépendant / Porteur de projets de création d'entreprise / Gérant de TPE/PME / Cadres et managers souhaitant évoluer vers des postes de direction / Tout public souhaitant gérer les opérations comptables courantes d'une entreprise

Niveau minimum requis : diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 avec 3 années d'expérience

Expérience professionnelle minimum : 1 à 3 ans

Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur).
Vous devez disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet haut-débit.
Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées

MÉTHODOLOGIE

Une théorie réduite à l'essentiel pour un maximum de mises en application sur votre projet.

CréActifs s'attache à créer entre les entrepreneurs des conditions favorables aux échanges vous amenant à **challenger et affiner votre projet.**

Les maîtres mots sont l'interaction, la participation et la démonstration.

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE & SUPPORT TECHNIQUE

Profitez d'**ateliers de groupe en classes virtuelles avec un formateur**. De plus, en complément de vos rendez-vous avec votre formateur, vous serez **accompagné par un chargé de relation client** afin de vous aider à avancer et vous permettre de tirer profit au maximum de votre formation.

Enfin, une **assistance technique** est accessible par email (réponse sous 24h) pour vous accompagner à n'importe quel moment en cas de besoin (aide à la connexion et à la prise en main de la plateforme e-learning).

DÉMARCHE ET TRAVAIL PERSONNEL

Afin de tirer un maximum profit de nos formations, il est essentiel que vous entrepreniez des **démarches individuelles** pour **avancer dans votre projet** et appliquer le plan d'action élaboré au cours de la formation.

NOS CONVICTIONS

Chez CréActifs, nous sommes convaincus que **tout le monde peut être entrepreneur.** Nous pensons également que la formation des futurs entrepreneurs joue un **rôle essentiel dans la réussite de leurs projets.**

Selon nous, il n'y a rien de mieux qu'un entrepreneur pour former un entrepreneur !

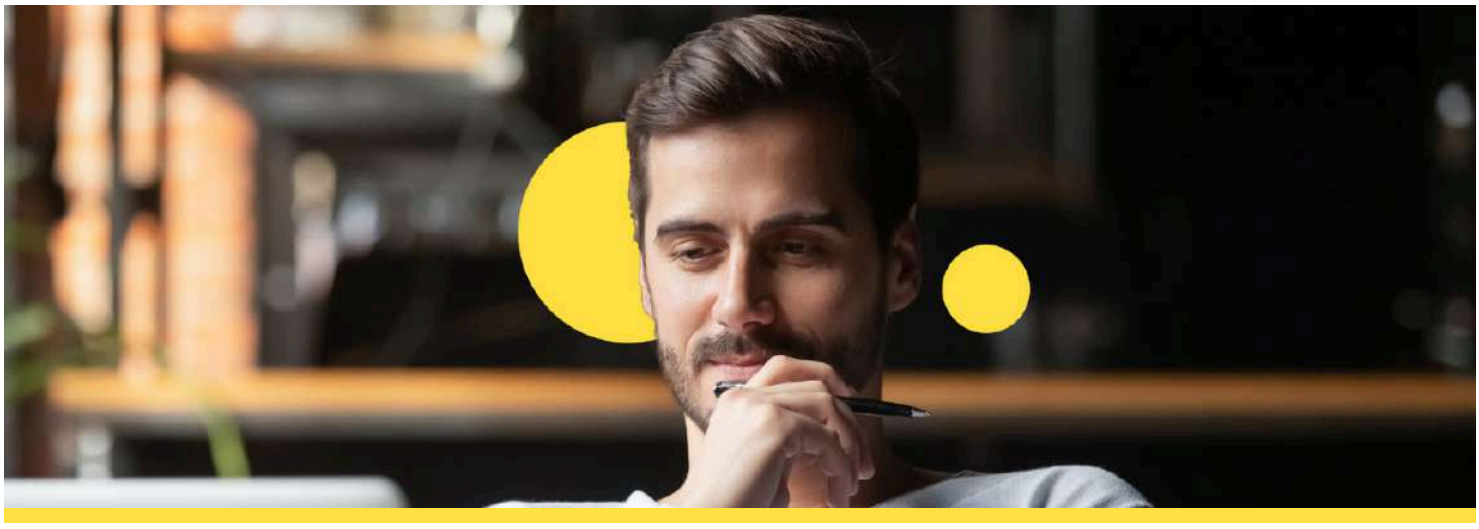

> Il n'y a rien de mieux qu'un entrepreneur pour former un entrepreneur !

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

96 %

ESPACE PERSONNEL CRÉACTIFS

Vous bénéficiez d'une **interface intuitive et fluide** accessible 24h/24 sur ordinateur, smartphone et tablette, vous permettant d'accéder à :

- Vos supports de cours (vidéos, textes, exercices, questions de réflexion, podcasts, etc.)
- Des documents supports téléchargeables (fiches synthèses, outils, etc.)
- Des quiz
- Notre communauté d'entrepreneurs

Le contenu en ligne sur la plateforme est accessible en illimité.

INTERVENANTS

Nos Consultants-formateurs sont **eux-mêmes Entrepreneurs** et sont avant tout passionnés par l'entrepreneuriat.

Ils sont spécialisés dans leurs domaines d'intervention respectifs et sont formés à la **transmission du savoir**. Leur complémentarité et leur **expérience entrepreneuriale allant de 4 à 40 ans** garantissent la qualité absolue de nos formations.

SANCTION DE LA FORMATION - CERTIFICATION

Cette formation vous prépare à la certification "Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE" (RS6485 - CréActifs)

Modalités et déroulé des épreuves évaluation
À l'issue de la formation, vous devrez :

- QCM en fin de formation portant sur les connaissances théoriques de la gestion des opérations comptables courantes d'une TPE
- Projet professionnel portant sur la mise en place d'une organisation comptable pour une TPE avec remise d'un rapport et soutenance orale de 45 minutes (20 minutes présentation, 10 minutes Q/R et 15 minutes d'échanges sur un document comptable remis le jour de l'examen)

Voie d'accès
Cette formation est accessible après un parcours de formation continue.

Date de délivrance et échéance
Cette formation prépare à la certification Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE enregistrée par CréActifs au répertoire spécifique de France Compétences suite à la décision du 21/12/2023 sous le numéro RS6485 et dont la date d'échéance de l'enregistrement est le 21/12/2028. Date de dernière délivrance possible de la certification 21/06/2029.

RGPD
Référent DPO : Julie Betbeder

SANCTION DE LA FORMATION - CERTIFICATION

Objectifs de la certification
Cette certification a pour objectif d'appréhender et d'assimiler les principaux mécanismes et logiques de la comptabilité d'une entreprise pour en assurer la gestion. Les apprenants pourront **traiter les opérations courantes d'une TPE**. Ils acquerront également un **sens de l'organisation et de la rigueur**, la maîtrise du **logiciel de gestion Excel**, et enfin auront acquis les **connaissances** en matière **juridique**.

Toutes les opérations courantes d'une TPE et les actions liées à ces dernières seront étudiées ainsi qu'une compréhension complète du langage comptable afin de pouvoir établir un rapport professionnel avec éventuellement, un cabinet comptable dans le cadre d'un partenariat.

Compétences visées par cette certification

- Mettre en place l'organisation comptable de l'entreprise en déterminant des indicateurs de contrôle pertinents
- Établir un **plan financier prévisionnel**
- Traiter les **opérations comptables courantes** (factures clients – factures fournisseurs – salaires – charges - frais – éléments banque…),
- Appliquer les processus liés aux opérations particulières de gestion en lien avec les clients
- **Gérer les stocks** et/ou offres de services
- **Superviser et contrôler les risques d'écarts** entre le prévisionnel et le réalisé
- Interagir avec les différents acteurs intervenant sur les opérations comptables de l'entreprise, en s'appuyant sur une lecture éclairée des documents comptables

COMMUNAUTÉ D'ENTREPRENEURS CRÉACTIFS

35 000
ENTREPRENEURS

En participant à nos formations vous intégrez le réseau des **35 000 entrepreneurs formés chez CréActifs** ! Vous aurez notamment accès à notre communauté en ligne. Vous pourrez y poser toutes vos questions aux entrepreneurs CréActifs et en cas de besoin, nous vous garantissons une réponse de l'un de nos consultants/formateurs **dans les 48h maximum**.

Nous organisons régulièrement des **soirées réseau** pour vous permettre de rompre l'isolement du dirigeant, vous ouvrir à de nouvelles opportunités en créant des **connexions et des synergies entre entrepreneurs.**

SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation.

Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, par téléphone au **01 48 74 63 90** ou par mail à **contact@creactifs.fr**

Nos tarifs sont disponibles sur notre site internet : **www.creactifs.com**

Formations éligibles à une prise en charge dans **99%** des cas

Prise en charge de financement : CPF, AIF (Pôle Emploi), PDV/PSE, FNE, CPF de transition ...

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : voir page suivante.
Délais d'accès : de 48 heures à 2 mois en fonction du financement.

UNE INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE !

QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION ET VOTRE FINANCEMENT

1

Contactez-nous !
- Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h : **01 48 74 63 90**
- Par mail : contact@creactifs.fr
- Ou prenez directement rendez-vous avec un conseiller formation

Nous vous apportons une réponse sous 24h à 48h !

2

Votre diagnostic personnalisé est réalisé avec **un conseiller formation** par téléphone.

Un diagnostic de positionnement est effectué par téléphone préalablement à toute inscription d'un candidat à la formation. Cet entretien permet de valider le profil du candidat et l'adéquation de la formation à ses besoins, de valider les pré-requis à l'entrée en formation, ainsi que de l'informer sur les modalités de passage de la certification.

L'entretien diagnostic de 15 min nous permet d'analyser et de comprendre votre situation, valider vos pré-requis afin de déterminer un **parcours de formation adapté à vos besoins.**

3

Vous recevez une proposition de parcours de formation adapté à votre situation ainsi que les éléments nécessaires pour **finaliser votre inscription dans les 4 heures** suivant votre diagnostic.

4

DÉMARREZ VOTRE FORMATION !